

Bref, de Carrare ou de Lyon, j'ai sa réponse, et je constate avec regret qu'elle n'est guère concluante et qu'elle renferme nombre d'inexactitudes, dont quelques-unes me touchent personnellement. Ainsi, mon honorable adversaire me permettra de ne pas accepter l'assertion par laquelle il annonce que je l'ai « accusé d'avoir affirmé un fait faux et d'avoir soutenu une théorie absurde sur l'origine des glaciers. » Je réclame formellement contre le caractère brutal que M. Pélagaud attribue à ma polémique.

Ma première phrase était celle-ci : « Permettez-moi de soumettre à M. Pélagaud quelques observations, au sujet d'une intéressante étude qu'il a publiée, etc. » Plus loin, je demandais simplement à faire une réserve, à propos du fait géographique et historique qui servait de base à la théorie mise en cause. Après avoir signalé l'erreur, je conclus en ces termes : « Une telle affirmation, émanée de la plume d'un savant, demandait à ne pas rester sans rectification. » Abordant ensuite la question scientifique, je m'empressais de reconnaître la supériorité de M. Pélagaud sur moi, en ce qui concerne les connaissances géologiques ; je comparais ma critique à celle du « condonier d'Apelle ».

En quoi le ton de ma lettre méritait-il donc d'être taxé d'accusation ? Où voit-on que j'aie reproché à M. Pélagaud d'avoir avancé un fait faux et taxé sa théorie d'absurde ? J'espère que les lecteurs de la *Revue*, à défaut de mon adversaire, me rendront cette justice que ma polémique est restée dans les termes d'une discussion sérieuse et courtoise. J'ai ri, j'en conviens, non pas d'une absurdité, mais d'une méprise. Je n'ai jamais relevé qu'une méprise, je l'ai dit d'une manière formelle : « Quand je vois les savants se méprendre.... »

La seule outrecuidance dont je puisse être taxé, c'est de